



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Avis est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 19-16, modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement numéro 8-98), se tiendra comme suit :

Date : 10 janvier 2017

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle du conseil, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Qc

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Le projet de règlement vise à :

- Permettre une dérogation au schéma d'aménagement révisé pour le déplacement et l'agrandissement d'un bâtiment en zone inondable de grand courant (0-20 ans) dans la municipalité de Hatley.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro 19-16 au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, au bureau de la MRC situé au 455 rue MacDonald à Magog, ou sur le site internet de la MRC (www.mrcmemphremagog.com).

Donné à Magog, ce 28 novembre 2016.

Guy Jauron, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (projet régl. 19-16)

Je, soussigné(e), LOUISE TREMBLAY, secrétaire-trésorier (ère) / greffier(ère) de la municipalité de STUKELY-SUD, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 6 décembre 2016 entre 9h et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 décembre 2016.

Signature :